— à l'abbé Harriet (?) 1

Monsieur l'abbé,

Permettez que je vous rappelle l'honneur que vous me fîtes vers la fin de 9bre dernier, de m'accorder à Bayonne, au presbytère, à l'issue de l'enterrement de mon pauvre frère, de m'accorder un entretien sur l'impression projetée d'un travail que j'ai intitulé grammaire basque, manuscrit dont vous étiez déjà venu encouragé par Mr l'abbé d'Allance j'avais cru à la possibilité, même d'une utilité quelconque de son impression. S'il avait vécu quelques mois de plus mon ouvrage tel quel aurait vu le jour.

Mr Lassorre m'écrivit après le décès de Mr d'Allance qu'il regrettait comme moi pour me dire qu'il espérait que vous auriez la complaisance de vous occuper de mon affaire. Cette ouverture me sourit; votre renommée était parvenue jusqu'à moi depuis longtemps. C'est donc avec empressement que j'acceptai l'entremise proposée par vous qui eûtes bien, devant un autre ecclésiastique respectable, Mr Basto. Vous eûtes la bonté de me promettre l'examen de mon travail et de me faire connaître ce que vous en pensiez. Je suis toujours à attendre de vos nouvelles. Je recevrai avec la plus vive reconnaissance celles qu'il vous plaira m'en donner. En attendant, Monsieur l'abbé, je vous prie d'agréer l'expression des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur de vous saluer.

[illegible] ([illegible])

St Jean pied de port le 30 juillet 1859.

300 130
10

— à l'abbé Harriet (?) 2

Monsieur l'abbé,

Permettez que je vienne encore une fois, vous importuner ; Mon
amour propre +se trouve soulagé de l'idée d'une négligence au service de la poste
préférablement à l'admission de celle de l'indifférence de quelqu'un que je
respecte : souffrez que je vous rappelle l'honneur que vous me fîtes, le 14
9bre 1858, à Bayonne, au presbytère, à l'issue de l'enterrement de mon frère
de feu[?] frère, de m'accorder une entrevue, en présence de mr. l'abbé Bastre,
sur mon projet ou mon désir de l'impression d'un manuscrit, dont
vous étiez averti que, par suite de l'encouragement, dont mr. d'Abbadie
m'avait honoré, j'avais qualifié grammaire basque ; vous me promîtes
de l'examiner et de m'écrire ce que vous en pensiez. Bien que ce travail
m'en ait bien conté je ne m'en suis jamais fait illusion jusques à croire que
j'y aurais trouvé un moyen de m'élever sous le rapport de la fortune
pécuniaire ou sous celui de l'estime publique ; j'ai toujours reconnu que pour
produire un bon ouvrage de cette nature ma première éducation me
manquait ; mais je crois à la sincérité de feu mr. d'Abbadie lorsqu'il me
dit : je ne vous dirai pas que votre dictionnaire soit un bon ouvrage,
mais je puis vous assurer que le meilleur des ouvrages qui aient paru, sur

les principes de notre belle langue, est votre grammaire. Lorsque je le priai de l'examiner de nouveau et de la corriger, il eut l'obligeance de me dire il n'en a presque besoin ; je me chargerai des épreuves, et dans ces épreuves j'en ferai disparaître quelques aspérités que j'y trouverai.

Hélas ! le bon Dieu ne lui en laissa point le temps. C'est avec la plus vive satisfaction que j'appris que vous auriez la bonté de vous occuper de la besogne, dont notre défunt ami aurait consenti à se charger. De là l'honneur, permis moi, de votre entretien. Après avoir attendu de vos nouvelles pendant environ 8 mois, j'ai pris la liberté de vous en demander par la voie de la poste, il y a environ 6 semaines. Je conçois que vous avez pu trouver pour occuper vos loisirs des occupations bien autrement importantes que l'examen d'un travail, mort né ; mais toujours je m'attendais à l'honneur d'une réponse.

Je vous prie, Monsieur l'abbé, d'excuser ma franchise et d'agréer la nouvelle assurance de mon respect

Salubery

St Xavier près Desert, le 14 août 185[illegible]

BATH

— à l'abbé Harriet (?) (vid. p. 3, fin 2e alinéa) 3

Monsieur l'abbé

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 17. Elle m'a rendu heureux. Jugez de mes sentiments sur le retard, dont vous me présentez vos excuses. Veuillez agréer mes remerciements sincères de l'indulgence avec laquelle vous avez jugé ma faible production. Je conçois fort bien toutes les peines que vous avez dû éprouver dans votre examen consciencieux sur un travail qui a dû occuper toute votre attention; sur des détails minutieux que j'ai cru devoir employer pour bien faire comprendre les principes de notre langue. Je ne me suis jamais fait illusion sur les effets de l'absence de mes connaissances dans la science linguistique et encore de mon embarras pour exprimer mes pensées dans la langue française. J'ai toujours reconnu que ces deux défauts devaient nécessairement produire certaine tache sur l'appréciation de mon travail. J'accepte d'avance et avec un sentiment de gratitude toutes les modifications et rectifications que vous jugerez à propos d'y introduire. Je ne doute nullement qu'elles ne soient au résultat de la réflexion convenable soit sur les termes soit sur la place que vous leur avez assignée. Je voudrais seulement vous prier d'avoir la bonté de m'envoyer mes cahiers par quelqu'un que je ferai passer chez vous à la charge pour moi de les y rétablir dans trois ou quatre jours. Je crois m'être rappelé l'omission de quelque bagatelle, sur un ou deux points que je voudrais réparer

de suite pour soumettre le tout ensemble à vos modifications et rectifications. Par exemple je crois avoir oublié de vous signaler notre usage d'employer notre article a, que nous ajoutons aux participes passés de nos verbes. En voici des exemples: Verbe mourir.

Radical hil ~~Participe Passé~~	
Participe passé	hil
Plusque parfait	hil-a.
Radical	ustel
Participe passé	ustel-du
Plusque parfait	ustel du-a
Radical s'enrichir	aberax
Participe passé	aberax-tu
Plusque parfait	aberax-tu-a.

Je pourrais offrir des exemples mieux choisis mais vous concevez que l'article a ajouté au participe passé affirme avec plus de force un fait déjà accompli. Pourquoi je serais tenté de qualifier cette énonciation spéciale de plusque parfait.

J'arrive à la difficulté principale, c'est la financière. Je conçois le désir de Mr Lassoire de s'assurer des frais de l'impression. Il est juste qu'il exige la rémunération de son travail. A cet égard vous me parlez de souscription. En effet c'est je crois la seule voie qui puisse nous conduire à un bon résultat. Je sais que dans le siècle où nous vivons en supposant que j'eusse eu les talents nécessaires j'aurais mieux employé mes loisirs à des ouvrages romanesques qu'à une Grammaire. Les ouvrages sérieux sont peu recherchés de notre temps; cependant j'ose espérer que sous votre influence et peut être même le souvenir de mon pauvre défunt père pourrait-il obtenir un certain nombre de souscriptions dans Bayonne, j'ai aussi des rapports avec la plus

grand nombre de nos villes du Dép.t et j'aime à croire que la tentative ne serait pas infructueuse, mais pour cette tentative vous et M.r Lasserre vous devez savoir ce qu'il y a à faire. Permettez seulement, [à [illegible] suivant moi] le Prospectus doit être rédigé avec soin en offrant la grammaire avec les avantages qu'elle peut présenter. D'abord je suis forcé de convenir que mon nom est complètement étranger à la littérature ; que la fortune de la souscription doit dépendre des noms de M.r l'abbé d'Arance et de M.r l'abbé Hiriart. En conséquence. Il est possible cependant que le mien peut y paraître aussi comme auteur étant né dans les montagnes du pays Basque qu'il a toujours habité où il a exercé pendant plus de 50 ans des fonctions municipales de la judicature de Paix et du notariat qui l'ont tenu toute sa vie en rapport intime, avec des gens qui ne connaissent d'autre langue que leur langue maternelle ; Cependant si vous croyez qu'il vaudrait mieux que l'ouvrage parut présentant votre nom avant le mien certainement je n'en serai pas faché.

Si comme vous me l'avez dit dans votre dernière entrevue vous persistez à croire que le mien doit paraître en tête, alors il me semblerait que l'ouvrage devrait paraître sous ce titre : Grammaire basque par M.r Salaberry d'Ibarolle notaire, membre du C.l d'arrondissement à S.t Jean Pied de Port, approuvé par M.r l'abbé d'Arance, corrigé par M.r l'abbé Hiriart &c &c

La fixation du prix de la souscription me paraît une grande affaire. Elle devrait être suffisante pour nous obtenir le remboursement des frais et pas assez forte pour repousser les souscriptions. Je me regarde comme fort incompétent pour donner même un avis là-dessus ; je m'en rapporte entièrement à vous et à M. Lasserre.

En attendant que je reçoive et que je vous revoie chez vous le [illegible] je vous prie Monsieur l'abbé d'agréer la nouvelle assurance de mon respect.

Salaberry

T. S. V. P.

Si nous établissions une association entre nous, convenant que sur le produit des souscriptions Mr Lasserre prélèverait les frais de l'impression à tant d'Exemplaires montant à et que le surplus du produit, soit des souscriptions soit de la vente de l'ouvrage serait partagé en trois portions égales entre l'Imprimeur vous et moi. Ayez la bonté d'en conférer avec Mr Lasserre. Il me semble que ma proposition est raisonnable si elle ne l'était pas je serais forcé de convenir que j'ai bien mal employé mon temps à l'examen du mécanisme de notre langue.

Pardonnez moi Monsieur l'abbé l'emploi d'une main étrangère. Je suis alité depuis environ deux mois atteint d'une attaque de paralysie qui m'a fort heureusement laissé l'usage de ma tête.

St Jean Pied de Port, le 20 7bre 1859

— à Harriet (?)

4

St Jean Pied de Port, le 24 7bre 1859

Monsieur l'abbé,

Par ma dernière lettre je vous témoignai le désir de revoir mon manuscrit ou mes feuilles y relatives que j'aurai fait prendre chez vous — mais dans la reflexion j'ai reconnu qu'il était inutile de les faire promener. Vous trouverez ci-joint deux petits articles que j'ai projetté d'y insérer supposant que je les avais omis dans mon travail précédent. 1o L'un établissant la signification de l'article a, ajouté au participe passé de chaque verbe 2o L'autre expliquant la manière de former des phrases interrogatives. Je vous prie d'en prendre connaissance et si vous y trouvez quelques utilités vous voudrez bien après les corrections que vous jugerez à propos les insérer au chapitre convenable. Pour les admettre ou non vous en serez complètement le maître; je m'en rapporte à vous comme

pour tout le reste puisque vous avez bien
voulu vous charger des rectifications et
modifications de tout mon travail.

Je n'ai pas besoin de vous dire Monsieur
l'abbé que les renseignements que vous me
donnerez sur les dispositions que vous aurez
arrêtées avec M. Lasserre me feront
beaucoup de plaisir. J'ai de la confiance
sur les souscriptions. Permettez Monsieur
l'abbé que je profite de cette occasion
pour vous offrir la nouvelle assurance
de mon dévouement sans borne

Jalabert

— à joindre à lettre 24 sept. 1859 5

Notre article *a* est encore d'un usage fréquent dans la conjugaison des verbes aux participes passés, il en renforce l'affirmation

Exemples:

Radical du verbe Bathea

Parcipe passé *batheatu*,

avec l'article final *a* batheatu-a

Jesus batheatu-a zen Joanes Baptistaz, Jesus était baptisé par J.n Baptiste Jesus est le baptisé par Jean Baptiste

Radical du verbe *hil* mourir,

Participe passé du même verbe *hil*

Ene aita hil-da, mon père est mort.

avec l'article final ene aita hil-a-da, mon père est mort.

litteralement il est le mort.

Radical has, commencer,

Participe passé *hassi*

avec l'article final meza hassi-a-da, la messe est commencée, litteralement elle est la commencée.

Radical pharti

participe *pharthitu*

avec l'article phartitu-a da Kurrierra; le courrier est parti litteralement le parti.

Radical ustel pourrir

avec l'article final ustelou-a

Emadazu udare eder hori; Donnez-moi cette belle poire. gogotik bena deus estu balio, usteldu-ada volontier mais elle ne vaut rien elle est pourrie litteralement la pourrie

Radical Samur, se facher

Participe passé *Samurtu*, faché

avec l'article final Samurtu-a

Guré aita Samurtu-a-da, notre père est faché litteralement notre père est le faché

~~la langue basque ... ... la langue~~

G

[illegible] [illegible] d'autres idiomes [illegible], [illegible]
[illegible] des phrases interrogatives [illegible] les [illegible]
que ceux qui composent les phrases affirmatives
[illegible] la [illegible] de la distinction des significations
si l'interlocuteur [illegible] fait connaître par le [illegible] ~~ton~~
de la voix, ainsi [illegible] [illegible] [illegible] de parole, mais [illegible]
[illegible] [illegible]

Cette manière d'interroger est admise chez les langues dans toutes les circonstances, mais notre langue [illegible] ce signe pour la formation des phrases spéciales interrogatives

Lorsque la phrase affirmative se termine par la voyelle a, on fait précéder cette lettre d'un [illegible].

Pierre tira la, Pierre est mort

Pierre tira-t-il? Pierre est-il mort?

Lorsque la phrase affirmative [illegible] par une consonne, il suffit d'y ajouter une lettre ce qui la rend interrogative.

Formation des phrases interrogatives.

La langue basque admet comme la langue française comme d'autres idiomes sans doute la formations des phrases interrogatives avec les mêmes mots que ceux qui composent les phrases affirmatives, laissant le soin de la distinction des significations à l'interlocuteur lequel fait connaître par le seul ton de sa voix; ainsi un ami adressant la parole à un autre ami, lui dit; maite-nuzu vous m'aimez. maite-nuzu? vous m'aimez?

Cette manière d'interroger est admise chez les basques dans les circonstances, mais notre langue ne manque pas de règles, pour la formation spéciale interrogative.

Lorsque la phrase affirmative se termine par la voyelle a on fait précéder cette voyelle a par la voyelle e

Bruno hilda, Bruno est mort,
Bruno hildéa, Bruno est-il mort.

Lorsque les phrases affirmatives finissent par la lettre E ~~consonnes~~ il suffit d'y ajouter la lettre a qui les rend interrogative

Zuré bi anayek galdudute bere hauzia,
mes deux frères ont perdu leur procès
zuré bi anayek galdudutea bere hauzia?
vos deux frères ont-ils perdu leur procès?

Toutes les phrases qui finissent par des consonnes deviennent interrogatives en y ajoutant la lettre a.

Parisen guinen, nous étions à Paris
Parisen guinen-a? étions-nous à Paris?
Barda samurtu zineten, hier au soir vous fâchâtes
Barda samurtu zineten-a? hier au soir vous fachâtes-vous?

6

St Jean Pied de Port, le 18 8bre 1859

Monsieur l'abbé,

C'est encore votre importun qui frappe à votre porte. Il y a déjà quelques jours que j'ai eu l'honneur de vous rappeler nos entretiens au sujet de l'impression de mon manuscrit. Ce travail a absorbé tout le loisir de ma vie entière. Je ne désirai sa publication qu'après avoir consulté des hommes très compétents. Ce fut d'abord Mgr Lacroix qui me dit que les extraits que je lui avais confiés étaient le travail qui lui avait servi le mieux pour étudier notre langue. Mais comme il n'était pas basque il ne m'inspirait pas beaucoup de confiance. Je soumis mon travail à M. l'abbé Landerretche ancien élève de St Sulpice, desservant à Jaxu ensuite Doyen à St Palais et enfin Archiprêtre à Mauléon. Celui-ci après avoir examiné mon manuscrit des compliments exagérés. Vous savez déjà ce que Mr Darrice en pensait et enfin vous m'avez fait connaître

votre opinion. Certains derniers suffrages m'ont paru très compétemment accordés. Ils m'ont encouragé beaucoup. Je ne sais pas si dans la famille Salaberry il y a eu quelques mérites mais il est certain qu'aucun de ses membres n'a possédé le talent de thésauriser et il s'ensuit que les frais de l'impression sont toujours un embarras pour moi. Comme vous m'avez parlé de souscription, il me semble qu'elle réussira et dans ce sens je vous en fait une proposition avec prière de la communiquer à M. Lasserre. J'en attends la réponse.

Permettez que je vous prie de me faire l'honneur au plus tôt de m'apprendre ce que je puis en espérer.

Pardonnez moi Monsieur mes importunités réitérées et agréez s'il vous plait l'expression de mon respect

Salaberry

St Jean Pied de Port, le 3 9bre 1819 – à Harriet (?) 7

Monsieur l'abbé,

Par votre dernière lettre vous me manifestates le désir d'avoir de moi une analyse de ma grammaire. Vous trouverez ci joint mon essai dont vous disposerez comme vous le jugerez à propos avec toute l'indépendance possible; je veux dire en y fesant toutes les changements que vous jugerez à propos. J'ai cru Monsieur l'abbé que la plus grande difficulté pour inspirer de la confiance sur le mérite de l'ouvrage était de faire croire qu'un paysan converti en grammairien fut en état de produire quelque chose de bon; c'est donc pour combattre cette idée si naturelle aux lecteurs que j'ai cru utile de fournir l'historique de mon ambition pour changer d'état. Enfin j'ai fait ce que je pouvais en me rapportant entièrement à vous. Je joins ici un Exemplaire de mon vocabulaire basque-français; vous y trouverez un certain nombre de lettres. Il me semble sauf meilleur avis qu'il serait utile de faire produire au commencement de la Grammaire avec votre lettre projetée et les deux lettres de Mr. d'Iturance celle de Mr. Laborreche qui est imprimée à la fin de mon vocabulaire. Vous pourriez y prendre aussi celle du Maréchal Harispe et celle de Mr. Harismendy notaire avocat. Ces deux dernières lettres seraient je crois à leurs certificats pour attester que mon basque dans les exemples que j'offre dans la Grammaire sont conforme à celui en usage continuell. parmi les peuple Baïgorrien &a. J'y ajoute enfin pour votre propre conviction un Exemplaire de ma traduction de l'Evangile

de J. Mitteur traduction faite pour le Prince Louis Lucien Bonaparte cousin de notre Empereur l'enquête du basque qui habite l'Angleterre lequel, à titre de reconnaissance me couvrit les frais de l'impression du dit vocabulaire tandis que ma Grammaire n'était pas encore préparée. Mais si vous y portez votre attention vous remarquerez que le basque de ma Grammaire et celui employé dans ma traduction de l'Evangile ne sont pas écrits avec le même dialecte la cause en est que le Prince exigea de moi l'emploi du dialecte bas Navarrais que j'ai suivi pour l'Evangile au lieu que le dialecte de ma grammaire choisi librement par moi est celui pratiqué à Baigorry avec lequel je crois me faire comprendre par tous les Basques français et Espagnols. Si toutefois vous aviez, ou Mr Laporte quelques renseignements à me demander je m'empresserai de vous les fournir mais je répète que j'ai la conviction intime que vous mènerez cette affaire à bonne fin bien mieux que vous ne feriez avec mon concours.

Permettez Monsieur l'abbé que je profite de cette occasion pour vous offrir la nouvelle assurance de mes sentiments respectueux.

Inchauspe

P. S. Enfin je joins encore ici deux lettres de feu Mr Landerretche du 28 juillet 1848 et du 16 fevrier 1851 et une autre lettre de Mr l'abbé d'Arance, dont la date n'existe plus mais qui fut la dernière que j'en reçus vers la fin de 1857 vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos je m'en rapporte à vous.

Monsieur le Chanoine,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 15. Je vous prie d'agréer mes remerciements bien sincères de ce que vous me dites ~~d'agréable~~ de flatteur.

Jamais je ne me suis fait illusion, d'avoir complètement sur ses mérites. J'ai constamment reconnu mon incapacité pour produire de bon ouvrage sur votre chère langue; non qu'à force de l'étudier je ne me crusse pas instruit suffisamment sur ses phénomènes mais je me sentais bien loin de pouvoir satisfaire mon désir ~~tenir dans mon projet~~ d'en exposer tous les principes en termes ~~intelligible~~ propres avec une langue qui n'a jamais été la mienne et qui était cependant la seule intelligible pour mes lecteurs.

Mon ambition se bornait à pouvoir me faire comprendre pour faire saisir ce qu'il y avait d'admirable surtout dans cet idiome si peu connu et qui ~~lui~~ n'était ~~tout~~ de l'être ~~tout~~ d'aucun par les savants linguistes. Avec une volonté ferme on parvient à vaincre de grandes ~~quelques~~ difficultés; j'eus le courage de l'essayer, je m'en occupais bientôt après que j'eus volé à la lecture quelque ~~français~~ notions de la grammaire française. Je n'ai pas oublié combien il m'en coûta d'apprendre ce que c'est que la nature du verbe ~~parce que~~ j'avais lu dans le dernier Evangile de la messe le verbe a été fait chair ~~[illegible]~~ et ~~que~~ j'étais convaincu que le ~~vrai~~ mot verbe ne pouvait signifier qu'une substance. Ce que je puis vous faire connaître le plus facilement c'est toute la peine que ce travail m'a donné pour ~~ne~~ produire rien + ou bien peu de chose. Enfin M. Chanoine vous vous rappellerez peut-être qu'il y a ~~47~~ années je vous donnai ~~me~~ le manuscrit

de ma Grammaire et mon projet de Dictionnaire.
Vous eûtes la bonté de les examiner et par ~~ma lettre~~ votre
réponse vous me fîtes des compliments flatteurs sur la grammaire
et vous condamnâtes formellement le Dictionnaire. Je soumis
aussi ~~le D~~ la Grammaire à divers ~~seulement au personnage dont on~~ personnages dont
~~ne vu le nom sur la~~ vous savez ~~ou~~ les noms. Mon
regret constant a été ~~de~~ ~~pouvoir~~ de ne pouvoir faire figurer votre opinion, avec celle
de ces autres honorables compositeurs que j'ai fait [illegible]
~~Regret constant était que mes effets ne furent pas examinés~~
sur lesquels j'ai cherché à prouver ma capacité, mon attente à cet égard a été que
je ne pouvais que me faire recommander par une commande de
~~était~~ par des hommes capables de les apprécier. ~~Je parvins~~
Enfin au mois de ~~[illegible]~~ ~~1853~~ en 1853 je parvins
à la [illegible] du Prince [illegible] Bonaparte qui me donna
d'heureuses espérances. Enfin j'ai eu l'honneur de ~~le~~
~~Connaître~~ lui inspirer assez de confiance pour qu'il ait daigné
se charger de l'impression de mon Dictionnaire que j'ai intitulé
pour son conseil Vocabulaire qualification plus propre.

L'idée m'est venue de tâcher d'en tirer un parti quelconque
et pour cela il me semble que je dois faire précéder ~~l'annonce~~
~~le~~ débit par la description de l'objet. Un de mes compatriotes
a eu l'obligeance de se presser de publier un article par lequel
il a cherché à me favoriser; mais il y a des vérités qu'on ~~apprend~~
n'entend point avec plaisir c'est peut-être mon cas. ~~Or on~~
~~lisant l'article de mon compatriote~~ Mais en les lisant au Mémorial
j'ai cru m'apercevoir que cet article semble avoir été publié
tout exprès pour vanter la générosité réelle du Prince ~~et~~ ~~en~~
pour faire ressortir les talents supérieurs de Mr Chaho dont le
public doit attendre une production prochaine ~~qui a~~ dont les
prémices ont fait son admiration.

Mon frère m'écrit que vous avez la bonté de
composer un article convenable que je pourrai faire publier
à la tête de l'annonce de mon ~~ouvrage~~ petit travail qu'on me
fait espérer ~~[illegible]~~ de faire paraître même dans la capitale
~~par encore vous soustraire avec cet écrit~~

~~Vous~~ Avec cet
~~En~~ me donnant cette +nouvelle preuve de votre bienveillance qui
ne m'a jamais fait défaut, même en soumettant +le dialecte navarrais
vous ~~me prouvez~~ encore +plus contraire à mes importantes; voici
+bien qu'il [illegible]
comment: mon vocabulaire ~~qui lui~~ obtienne quelque compliment flatteur

ne m'a jamais inspiré une véritable confiance en moi même et je
vous avoue ~~…~~ franchement, qu'à grand tort peut être cette appréhension
m'en a inspiré beaucoup. j'ai étudié longuement et avec l'attention
la plus scrupuleuse et avec les plus grands détails tous les principes
de notre langue j'en ai abordé toutes les difficultés et j'ai donné
à chacune ma solution consciencieuse, j'ai peut être pour elles et même par la
que mon exposé pour les explications laisse beaucoup à désirer ou
plus favorable, parce que pour cet exposé j'aurais du être familier
avec la langue française et encore avoir connaissance de quelque
langue ancienne, ce qui était bien loin de moi;

Mais telle qu'elle est il me semble que mon travail grammatical
pourra être compris. Dans la crainte d'être accusé ou soupçonné
de charlatanisme + (+ auprès des personnes étrangères à notre langue) je me suis muni des certificats que vous avez
lus et que j'ai cru devoir ~~…~~ produire pour recommander mon
vocabulaire. Quand on veut faire valoir sa marchandise, quelconque
on emploie tous les moyens que la délicatesse n'a + point repoussé; + ~~j'aurais~~
~~que j'ai regretté de n'avoir pu faire imprimer avec votre opinion~~
~~par la raison qu'elle était contraire pour la dernière partie~~
que j'allais faire publier

Voici donc l'objet de ma nouvelle importunité auprès de vous
Je vous étonnerai peut être par mon (et ma exigu…) dissertation. + Notre langue est inconnue;
vous le savez à mon avis M. Darrigol seul s'en est occupé sérieusement
et avec succès. Je ne prétend point contester la science du père
Larramendy, ni me croire ~~en état de le juger~~ compétent pour le juger;
cependant je ne me permis de comparer son ouvrage avec les principes
incontestables de la langue basque et les explications qu'il en donne en
espagnol ~~je~~ je n'ai pu me dispenser de reconnaître des erreurs qu'il a commises
en cherchant à assujettir aux règles ~~de~~ de la déclinaison latine celles de notre langue
peut être avait il cru qu'il ne serait pas été compris en adoptant
comme M. Darrigol une méthode différente. M. Lécluse
n'a fait autre chose qu'imiter cet auteur espagnol en le traduisant en
français. Je ne connais rien des ouvrages de M. Chaho sur
~~la langue~~ la matière qui nous occupe. Il ne manque pas d'esprit.

Un mot pour vous satisfaire sur le mérite du basque de
Baigorry et de Sare. J'ai adopté pour mes essais le dialecte

Baïgorrien parce que je le trouvais plus simple et plus commun que celui de mon pays d'Ostabaret contenu d'Iholdy et que j'y étais plus familier qu'aucun autre des lors vous conviendrez que je n'ai pas dû le déprécier. D'un autre côté veuillez remarquer que je n'ai pas vanté ce dialecte comme étant ~~le~~ plus beau que celui du Labour ce qui aurait été contestable mais j'ai avancé je crois que je considère le Baïgorrien comme le plus pur de nos dialectes, et je crois que c'est en effet la raison en est toute simple ce sont les influences étrangères qui corrompent et détruisent les langues diverses. Le labourdin a subi fortement l'influence castillane comme le souletain a éprouvé celle du Béarnais. Pour ce qui est de la beauté je ne me ferai jamais juge

les ~~choix de~~ préférences ; j'arrive à cette conclusion chacun a son goût s'il est vrai qu'à Sare on prononce fort bien les mots que nous

+ des contractions
condamnons à +, je reconnais on y évite un désavantage mauvais auquel

on se soumet trop souvent chez nous.

Mais je resterai constamment en désaccord avec les hommes d'une portée bien supérieure à la mienne lorsque ceux ci voudront me faire reconnaître comme une beauté de la langue basque, la suppression de l'articulation de la consonne h, laquelle dit-on dit-on sonne mal à l'oreille toujours. A cet égard je vous dirai que je ne puis convenir qu'il y ait plus de délicatesse qu'on à celle d'admettre aux oreilles basques plus de délicatesse qu'aux des latins, qui ont leurs mots hec, hic, hoc. Il me semble que la clarté dans le langage est l'une des conditions essentielles du langage, et je ne conçois pas qu'en admettant la suppression de la

+ ohi
confusion h la prononciation des mots + ohe, ohi, oihal, ~~[illegible]~~ ohart, ohoin ohol, ohore, flatte beau les oreilles des auditeurs et qu'elle satisfait l'observateur ; cependant l'influence castillane est déjà à faire opérer cette suppression que je serai disposé à qualifier de barbarisme, si je ne m'y arrêtais par en madrettant cette simple question qui gâte ?